Fourniture et livraison sur six (06) sites de matériel roulant

Fourniture

REFERENCE DE PUBLICATION :

CIVIPOL-CDI4033POCIIO- Matériel roulant

Intitulé : Fourniture et livraison sur six (06) sites de matériel roulant

DESCRIPTION DU PROJET

1. Description du marché

Le présent marché consiste à la fourniture et la livraison de matériel roulant consigné dans le tableau ci-dessous :

LOT -- DESIGNATIONS -- QUANTITE

LOT1 -- VEHICULE SSV -- 6

LOT2 -- MOTO TOUT TERRAIN -- 18

LOT3 -- QUAD -- 6

La livraison finale des fournitures devra se faire à :

- **Pogo**(**Niellé**,)

- **Ouangolodougou**(**Laleraba)**,

- **Tengrela(Nigouni)**,

- **Koguiénou(Doropo)**,

- **Sipilou (Sipilou)** et

- **Noé (Noé)**,

Chaque site recevra un (01) SSV, trois (03) motos tout terrain et un (01) quad.

La livraison provisoire se fera à Abidjan pour permettre le contrôle de conformité et de fonctionnement des fournitures ainsi que la remise officielle aux autorités ivoiriennes.

2. Nombre et intitulés des lots

3 lots :

- Lot 1 : 6 véhicules SSV
- Lot 2 : 18 motos tout terrain

DÉBUT DE DÉPÔT

DATE LIMITE DE RÉPONSE

BUDGET DU MARCHÉ

306000€

DURÉE DU PROJET

3 Mois

Zone d'intervention

Afrique



- Lot 3 : 6 quads

3. Budget maximal

306 000 EUR

CONDITIONS DE PARTICIPATION

4. Éligibilité et règle de l'origine

1. La règle d'origine n'est pas applicable au présent marché.

5. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre plusieurs offres par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue pour plus d'un lot. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres. Dans le cas d'une variante, l'évaluation se fera sans la variante.

6. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL***.***

7. Possibilités de sous-traitance

Non Applicable

8. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à **5**% de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 15 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par CIVIPOL. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité.

9. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion d'information n'est prévue.

10. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

11. Date prévue de commencement du marché

1er février 2026

12. Période de mise en œuvre des tâches

L'ensemble des marchandises devra être livrée à Abidjan avant le 30 Août 2026. La date précise de livraison sur site sera définie avec CIVIPOL et devra être effective dans les 4 mois suivants la livraison à Abidjan.

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

13. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au

consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire

- **Pour chacun des lots :** le chiffre d'affaires moyen annuel du soumissionnaire au cours des trois dernières années dans le domaine concerné par le lot doit être supérieur au budget maximum annualisé du marché. La période de référence correspondra aux trois derniers exercices clos. Les critères de sélection de chaque soumissionnaire sont les suivants: le soumissionnaire doit disposer d'un **Chiffre d'Affaires moyen des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), supérieur au budget maximum annualisé du présent marché**;

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice sont, globalement, excédentaires ;

- La présentation d'états financiers ou d'extraits d'états financiers des 3 dernières années.

1. ***Lot 1 : 6 véhicules SSV***
2. ***Lot 2 : 18 Motos tout terrain***
3. ***Lot 3 : 6 Quads***

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

- Au moins 20% de l'ensemble des effectifs des soumissionnaire travaillant cette année dans des domaines en rapport avec le présent marché sont permanents (une déclaration indiquant les effectifs du soumissionnaire et l'importance de son personnel travaillant dans le domaine en rapport avec le marché).

3) Capacité technique du soumissionnaire

- **Pour chacun des lots,** Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède l'expertise et l'expérience suffisante pour mener à bien le contrat proposé. Il doit avoir mené à bien dans les **trois dernières années (2022, 2023 et 2024)**, **au moins deux projets d'un budget égale au moins à celui du présent marché**. Les références des projets doivent être jointes au dossier technique (copies des certificats de réception finale signés par les bénéficiaires des projets concernés ou tout document relatif aux projets en cours).

1. ***Lot 1 : 6 véhicules SSV***
2. ***Lot 2 : 18 Motos tout terrain***
3. ***Lot 3 : 6 Quads***

14. Critères d'attribution

Le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas.

SOUMETTRE UNE OFFRE

15. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Les candidats intéressés peuvent obtenir l'ensemble des documents constituant le dossier d'appel d'offre en les sollicitant à l'adresse suivante : arsene.batai@experts.civipol.fr (cc : lisa.raffy@civipol.fr). Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit aux adresses électroniques suivantes : lisa.raffy@civipol.fr et arsene.batai@experts.civipol.fr (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 15 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16. CIVIPOL

répondra aux questions au moins 10 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 10 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site de CIVIPOL : https://www.civipol.fr/fr/appel-d-offres

16. Date limite de soumission des offres

Jeudi 15 Janvier 2026 à 12h30 (heure d'Abidjan)

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

17. Séance d'ouverture des offres

Vendredi 16 janvier 2026 à 10h (heure d'Abidjan)

18. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français.

19. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL.

20. Annulation de la procédure d'appel d'offres

En cas d'annulation d'un appel d'offres, les soumissionnaires sont avertis de cette annulation par Civipol. Civipol n'est en aucun cas redevable de dommages-intérêts, quelle que soit leur nature, y compris, sans restriction, de dommages-intérêts pour manque à gagner, et quel que soit leur rapport avec l'annulation d'une procédure d'appel d'offres. Le lancement d'une procédure d'appel d'offres n'engage nullement Civipol à mettre en œuvre le programme ou le projet annoncé.